



L'UDAPEI du Haut-Rhin
vous propose
une réunion d'information sur le thème

"L'ORGANISATION DU PATRIMOINE FAMILIAL EN PRESENCE D'UNE SITUATION DE HANDICAP" LE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2016 de 14h à 17h

PROGRAMME DE LA REUNION :

1. Les contraintes spécifiques qui pèsent sur la gestion du patrimoine familial.
2. L'organisation du patrimoine de l'enfant ou de l'adulte en situation de handicap.
3. L'organisation de la transmission du patrimoine des parents.

OBJECTIFS ET STRUCTURE DE L'INTERVENTION :

-Les conditions de ressources pour le calcul de l'AAH. La contribution aux frais d'entretien et d'hébergement. L'hypothèque légale et la récupération de l'aide sociale. Les droits de successions entre frères et sœurs.

-Comment : Assurer son avenir et celui de ses proches ? Obtenir des ressources actuelles et futures sans remettre en cause l'AAH ? Prendre en compte la contribution aux frais d'entretien et d'hébergement dans la gestion du patrimoine ? Mettre son patrimoine au service de son projet de vie ? Réduire les appréhensions liées à la perception d'une aide sociale ? Qu'est-ce que l'épargne-handicap ? Pourquoi et comment s'en servir ?

-Comment : intégrer les spécificités de la situation dans la transmission du patrimoine ? Eviter la prise d'hypothèque légale et limiter les difficultés liées à une éventuelle récupération de l'aide sociale ? Assurer l'indépendance financière de son enfant en situation de handicap tout en protégeant le conjoint et prenant en compte la fratrie ? Limiter les droits de succession et éviter les situations d'indivision ?

Présentation structurée suivie d'un temps d'échanges afin de répondre le mieux possible aux préoccupations des familles.

**Lieu : AFAPEI
Salle multifonctions
76, rue de Blotzheim
68870 BARTENHEIM**

Inscrivez-vous jusqu'au 23 novembre 2016 auprès de

Mlle Marie BAUMANN

mbudapei68@gmail.com

03.89.70.92.00